



COP22 à Marrakech

Synthèse de la conférence soutenue par la Maison de l'Artisan marocain et organisée par l'association Maroc Devoirs et Droits en partenariat avec la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

Jeudi 21 avril 2016 à l'Hôtel de l'industrie
Place Saint-Germain-des Prés à Paris

La conférence a été précédée par un mot d'accueil de **Karim Britel, président de l'association Maroc Devoirs et Droits et d'Olivier Mousson, président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.**

Les discours introductifs ont été prononcés par Son Excellence Monsieur Chakib Benmoussa, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France et par Monsieur Jean-Vincent Placé, Secrétaire d'Etat chargé de la réforme de l'Etat et de la simplification.

Dans le contexte de préparation de la COP22 qui aura lieu à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, l'association Maroc Devoirs et Droits a organisé une conférence le jeudi 21 avril dans le but d'appréhender les enjeux de cette nouvelle Conférence des Parties. Le Maroc est un des pays les plus engagés dans la promotion des énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre avec le grand projet de centrale solaire à Noor près de Ouarzazate. C'est aussi un des pays qui a pris les engagements les plus ambitieux pendant la COP21, à savoir atteindre 42% d'énergies renouvelables d'ici 2020. Cette conférence fut placée sous le signe de l'entreprise car la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale a accueilli cet événement à l'Hôtel de l'Industrie. A la veille de la ratification par 170 pays à Washington des Accords de Paris, elle s'inscrit dans la continuité avec la COP21 dans un esprit de coopération entre la France et le Maroc, mais aussi entre le Maroc et les autres pays d'Afrique qui sont au cœur des enjeux de la COP22.

La conférence s'est déroulée autour de deux tables rondes rassemblant des personnalités politiques françaises et marocaines mais aussi des représentants des entreprises et de la société civile qui ont abordé, d'une part, les enjeux politiques et géopolitiques de la COP22 et, d'autre part, le rôle que les Etats et les industries ont à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Depuis la COP21, la prise de conscience de l'urgence de la situation environnementale de la planète est devenue mondiale. Le souci du réchauffement climatique n'est, enfin, plus uniquement celui des écologistes et des experts car personne n'est à l'abri des conséquences de ce changement. C'est pourquoi, cette question n'est pas seulement humanitaire mais aussi politique, et c'est d'ailleurs le seul point sur lequel tous les pays du monde s'accordent. Il s'agit là d'une des avancées majeures de la COP21, et la COP22 sera l'occasion de traduire ces engagements en politiques concrètes pour atteindre l'objectif d'un réchauffement ne dépassant pas 2°C. La démarche volontaire des pays pour réduire leurs émissions doit être suivie dans un esprit de transparence et l'accord de Paris doit être étayé de règles d'application : financement, accompagnement, etc.

La COP22 s'inscrira pour le Maroc dans le prolongement de sa politique nationale qui prend en compte, depuis les années 1960, les problématiques liées à l'eau, à l'énergie, à la biodiversité ou encore à l'alimentation. La problématique du développement des énergies renouvelables est ancienne car le Maroc, et c'est heureux pour lui, n'a pas de réserves de pétrole. Les défis ne sont donc pas les mêmes pour le Royaume et pour les pays dont l'économie est basée sur l'exportation des hydrocarbures. Ainsi, les enjeux du changement climatique ne se posent pas dans les mêmes termes dans toutes les régions du monde. La COP22 sera l'occasion d'aborder des problématiques qui touchent déjà, et qui vont affecter de plus en plus, les pays d'Afrique : stress hydrique, érosion des sols, sécurité alimentaire, sécheresses et inondations... qui sont autant de catalyseurs de conflits. Le Maroc a mis l'Afrique au cœur de cette nouvelle COP, car c'est en effet en Afrique que les questions énergétiques se posent avec le plus d'acuité. L'Afrique est en déficit énergétique mais elle a aussi un énorme potentiel de développement des énergies renouvelable ; c'est un enjeu majeur dont s'est saisi l'African Alliance Energy. Un bon exemple des réalisations possibles est le développement économique et énergétique transfrontalier tout au long du fleuve Sénégal.

Un autre enjeu majeur abordé lors de cette conférence est celui de la formation et du transfert de compétence entre les pays qui sont nécessaires à l'avancée dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'éducation des consommateurs et des plus jeunes qui a été un des succès de la COP21 devra de nouveau être l'objet de la COP22 autour de nouvelles problématiques. Le changement climatique est un sujet complexe et anxiogène mais des solutions concrètes existent déjà, il s'agit de les faire découvrir au plus grand nombre de citoyens. Le succès dépendra autant de l'engagement des Etats que de la mobilisation citoyenne sur ces questions. A Marrakech, le public sera différent, les attentes et les problématiques différentes. Il faut savoir comment faire passer le message auprès du plus grand nombre, comment réussir à mobiliser les citoyens comme ce fut le cas à Paris. Mais la présence dans le comité de pilotage de la COP22 du CESE et du CNDH représentant la société civile et les ONG augure d'une COP22 soucieuse d'associer étroitement les citoyens.



Le rôle que peuvent jouer les entrepreneurs a également été mis en avant : le secteur privé a un rôle majeur à jouer car s'il est souvent pointé du doigt comme étant le problème, c'est aussi de son implication qu'émergent les solutions. Les entreprises, même les plus polluantes, ont mis en place des plans de responsabilité environnementale. La situation préoccupante de la planète est donc une opportunité pour remettre en question nos manières de produire, de consommer, de jeter et pour chercher à réduire les inégalités. La modification de nos habitudes ne peut donc se faire qu'en coordination avec tous les acteurs : Etats, entreprises et sociétés civiles. C'est à la fois un changement culturel et d'éducation mais aussi un changement économique. Un des exemples du rôle que peuvent jouer les entreprises a été illustré à travers le principe d'économie circulaire. C'est une nouvelle manière d'aborder les déchets, non plus comme objets de rebut mais comme nouvelles sources d'énergie et de matières premières. Au cercle vicieux de l'économie actuelle, il faudra bien substituer le cercle vertueux de l'économie future.

Cependant, la lutte contre le réchauffement climatique est complexe parce que les rapports de domination interfèrent avec les dynamiques de solidarité : les dérives de certaines mesures comme la taxe carbone ont été rappelées. La logique du profit entraîne forcément des dérives, c'est pourquoi il faut instaurer des sanctions et être réaliste : la loi du marché peut être un frein à la mise en place de politiques ambitieuses. Aussi, le partenariat public-privé, mais également la coopération entre les Etats, sont essentiels pour la réussite de cette nouvelle donne politique, économique et environnementale. Un des enjeux de la COP22 est le partage des connaissances pour limiter la compétition entre les Etats et entre les entreprises qui constitue un frein au développement des énergies renouvelables. Les grandes entreprises polluantes mais aussi les PME et les TPE, qui forment la majorité du système de production et qui sont moins sous l'attention de la scène internationale, doivent être sensibilisées à ces thèmes.

Enfin, il a été rappelé que les enjeux climatiques s'inscrivent dans des enjeux plus globaux de respect des droits de l'homme et de lutte contre les inégalités comme le montre l'initiative de l'ONU Global Compact. Le Maroc a donc les clés en main pour que la COP22 soit un succès.



COP22 à Marrakech

PHOTOS DE L'ÉVÉNEMENT :





COP22 à Marrakech





COP22 à Marrakech





COP22 à Marrakech

